

LETTRE DES ÉLUS SOCIALISTES ET RÉPUBLICAINS DE PROGRÈS DU CONSEIL GÉNÉRAL DE SEINE ET MARNE

Seine et Marne **avec vous**

Editorial de Didier Turba, Président du groupe des élus socialistes et républicains de progrès

Le rêve de grandeur du Président Sarkozy



Didier Turba
Vice-président chargé des finances, Conseiller général du canton de Combs-la-Ville

Lundi 22 juin 2009, la démocratie a reculé de trois siècles.

En s'exprimant devant les députés et les sénateurs réunis en Congrès à Versailles, notre président a fait plusieurs annonces qui n'amélioreront pas les services rendus à la population : création d'un emprunt, baisse de la dette publique en réduisant les dépenses « inutiles ». Dynamisation du territoire, diminution des dépenses de l'Etat, fusion des départements et des régions en supprimant 3000 des 6000 élus territoriaux qui œuvrent chaque jour aux côtés de nos concitoyens.

Oui, il faut un plan de relance, mais pour réamorcer l'économie par le pouvoir d'achat des ménages. En commençant par supprimer le « bouclier fiscal » pour financer les mesures d'un tel plan. Il n'est pas admissible qu'en temps de crise, les riches payent moins d'impôts.

Oui, chacun doit faire des efforts. Au président de montrer l'exemple (cette auto célébration a quand même coûté la modique somme de 400 000 €). Le SMIC, lui, ne sera revalorisé que de 1,25 %, soit quelques euros de plus par mois, qui seront immédiatement épongés par des augmentations annuelles diverses et variées.

Non, supprimer les départements n'est pas la solution. Car les Conseils généraux sont des alliés du quotidien, particulièrement en Seine-et-Marne. De l'accueil des tout-petits à l'éducation, l'emploi ou encore la solidarité : autant de compétences indispensables au mieux vivre de nos concitoyens. Malgré tout, nous continuons à travailler, à innover et à préparer l'avenir de notre département.

En direct du Conseil général

Les Transports en Seine-et-Marne : une priorité pour les élus de la majorité

La séance extraordinaire du 8 juin 2009, exclusivement consacrée aux transports a permis à M. Farandou, Délégué général de la SNCF de répondre aux nombreuses questions des élus (retrouvez l'article consacré à cette séance sur le blog en cliquant sur le lien suivant : <http://groupepscg77.unblog.fr>).

Lors de la séance publique du vendredi 26 juin, l'Assemblée départementale a adopté le plan de mobilisation pour les transports en Île-de-France. L'objectif est de répondre aux besoins d'investissements urgents constatés sur les différents réseaux franciliens et d'accélérer les projets de transports en cours d'étude. Plus d'infos sur : <http://groupepscg77.unblog.fr/>

Le RSA : une fausse « bonne idée »

Depuis le 1^{er} juin 2009, le Revenu de Solidarité Active (RSA) remplace le RMI créé il y a 20 ans et l'Allocation Parent Isolé (API). Le RSA, adopté à la séance du 30 avril 2009, consiste en de petits compléments de revenu et vise à inciter les bénéficiaires de minima sociaux à rechercher du travail. Si cette réforme peut apparaître comme plus juste et plus équitable, sa mise en place suscite de vives critiques et le Conseil général de Seine-et-Marne qui doit la financer émet des réserves sur ce dispositif.

- Le RSA exclut les moins de 25 ans (exceptés ceux qui sont célibataires et ont un enfant à charge).
- Sa mise en œuvre demande des moyens financiers et humains non financés par l'Etat. Comment gérer les 46 000 Seine-et-Marnais potentiellement concernés par le RSA ?
- La prise en charge de l'API est compensée par l'Etat jusqu'en 2010. Au-delà de cette date, aucune garantie n'a été donnée au Conseil général. En Seine-et-Marne, 4000 personnes sont concernées.
- Les bénéficiaires du bouclier fiscal ne sont pas mis à contribution. Encore une fois, les plus gros revenus sont exempts.
- Les entreprises peuvent être tentées de recruter du personnel à temps partiel puisque le complément de revenu est assuré par le RSA.

Les élus de la majorité s'inquiètent à juste titre et espèrent que le RSA, considéré comme une avancée sociale, ne deviendra pas l'outil d'une croissance « positive » de la précarité et de l'assistanat ou une prime aux petits boulots...



Lydie Autreux
Conseillère générale du canton de
Chelles

Décision modificative N°1 (DM1)

Tous les ans, au mois de juin intervient un rééquilibrage budgétaire. C'est la DM1. Didier Turba, Vice-président chargé des finances a présenté les ajustements techniques et financiers aux élus départementaux et Lydie Autreux, Vice-présidente du groupe des élus socialistes et républicains de progrès est intervenue pour expliquer les choix des élus de la majorité. Retrouvez l'intégralité de son intervention sur le blog en cliquant sur le lien suivant :

<http://groupepsc77.unblog.fr/>

Du côté des cantons

Canton de Perthes-en-Gâtinais



Lionel Walker
Conseiller général et Maire de
Saint-Fargeau-Ponthierry

La justice a définitivement tranché : Lionel Walker, votre Conseiller général

15 mois ! C'est le temps qu'il aura fallu pour que Lionel Walker, ait la possibilité de remercier les électeurs qui l'ont confirmé à son poste de Conseiller général du canton de Perthes-en-Gâtinais, lors des élections cantonales du 16 mars 2008.

Après les différentes étapes juridiques, le 17 juin le Conseil d'Etat, dont l'assemblée générale est présidée par le Premier ministre, François Fillon, a rejeté les recours de Jean-Claude Mignon, demandant l'annulation des élections et l'inéligibilité de Lionel Walker. Cette décision confirme donc le jugement du Tribunal Administratif de Melun, qui, le 30 septembre 2008 avait déjà donné raison à Lionel Walker.



Inauguration de la gendarmerie de
Cély-en-Bière

Lionel Walker, confirmé Vice-Président du Conseil général continue à travailler dans l'intérêt de tous et à porter sa contribution à la politique publique du Département. Ainsi, vendredi 12 juin, il a inauguré avec Vincent Éblé, Président du Conseil général, les nouveaux locaux de la gendarmerie de Cély-en-Bière. Construite pour répondre aux besoins des habitants, elle reprend une partie du secteur anciennement couvert par celle de Saint-Fargeau-Ponthierry. La nouvelle gendarmerie est accessible aux personnes handicapées. Une rampe normalisée a été mise en place et permet de rejoindre le chemin piéton, créé dans le cadre de cette opération, pour accéder à la salle des fêtes, la mairie et l'école.

Canton de Provins



Bertrand Caparroy, Conseiller
général du canton de Provins

Vincent Éblé et Bertrand Caparroy sur le territoire de la Communauté de communes de la G.E.R.B.E

La G.E.R.B.E, Guilde Economique et Rurale de la Brie Est, est un regroupement de 9 communes (La Chapelle-Saint-Sulpice-Chenoise-Cucharnoy-Longueville-Mortery-Poigny-Rouilly-Saint-Hilliers-Saint-Loup-de-Naud) dont l'objectif est de concevoir et réaliser des projets communs en mutualisant les moyens financiers.

Mercredi 17 juin 2009, le Président du Conseil général, Vincent Éblé et Bertrand Caparroy, Conseiller général du canton de Provins et Vice-président chargé notamment de la politique contractuelle ont fait le tour de quelques unes des communes de la Gerbe. L'occasion pour eux de se rendre compte des réalisations auxquelles le Conseil général apporte régulièrement son soutien financier au travers de sa politique contractuelle d'aide aux communes. En effet, le Conseil général de Seine-et-Marne participe aussi bien au fonctionnement du relais Assistantes Maternelles intercommunal qu'à l'acquisition et la réhabilitation d'un bâtiment à usage commercial. Il permet aussi la mise en valeur du patrimoine à Saint-Loup-de-Naud ou à Chenoise.

**La parution de la Newsletter s'interrompt durant l'été.
Nous serons heureux de vous retrouver dès septembre.
Très bonnes vacances.**

**Pour tout contact groupepsc77@hotmail.fr
Le blog du groupe <http://groupepsc77.unblog.fr>**